

13/12/2025

# NOTRE PROGRAMME



**LA FORCE  
DE 10 VILLAGES**

BRISSAC LOIRE AUBANCE

# NOTRE VISION DE LA GOUVERNANCE

*"Une gouvernance participative pour décider ensemble et agir ensemble."*

La gouvernance, c'est la manière dont une décision est prise, mais aussi la manière dont elle est mise en œuvre, jusqu'au bout.

**Qui décide ?**  
**Avec qui ?**  
**Comment ?**  
**Avec quel suivi ?**



**Notre équipe Brissac Loire Aubance, la force de 10 villages a souhaité très tôt mettre en place une gouvernance participative, une réalité que nous souhaitons poursuivre et amplifier.**

**AXE 1**

## **UNE ÉQUIPE MUNICIPALE AU SERVICE DU COLLECTIF**

*Une charte de fonctionnement résultat de la réflexion commune.*

C'est une sorte de charte de bonne conduite rappelant que l'élu est au service de l'intérêt général et chargé de mettre en œuvre, en bon père de famille, les décisions issues de la volonté populaire.

### *Des commissions transversales et évolutives*

Nous souhaitons rassembler autour de chaque sujet les personnes les plus compétentes pour construire des solutions pragmatiques et efficaces. Ainsi les commissions évolueront en fonction des questions et des solutions à construire ensemble.

### *Offrir des décisions compréhensibles et expliquées*

Les décisions municipales devront être :

- claires et argumentées,
- expliquées pour être comprises,
- fondées sur les besoins réels des habitants,
- orientées vers le mieux-être collectif, et non l'intérêt individuel.

### *Redonner toute sa place au conseil municipal*

Le conseil municipal doit redevenir un lieu central de la démocratie locale : un espace de débats, d'argumentation et de contre-argumentation, où les enjeux sont expliqués dans le respect de chacun, avec une présentation plus lisible des choix budgétaires.



**LA FORCE  
DE 10 VILLAGES**  
BRISSAC LOIRE AUBANCE



## AXE 2

### DONNER UNE VRAIE PLACE AUX HABITANTS DANS LES DÉCISIONS

#### Créer des comités de village

Pour redonner la parole aux villages et aux habitants, pour écouter, comprendre et agir au plus près des besoins et de la réalité du terrain.

Chaque village pourra faire vivre son comité :

- ouvert à toutes les générations,
- à la fréquence souhaitée, aucune contrainte imposée,
- avec un élu de son village pour faire le lien,
- dans la bienveillance, l'écoute et la convivialité.

#### Proposer le recours au vote

Les habitants pourront être sollicités pour des décisions majeures et/ou structurantes.

## AXE 3

### INFORMER, AIDER À LA COMPRÉHENSION DES CONTRAINTES

#### Donner un libre accès aux différentes commissions

S'il est important d'assurer la permanence de la réflexion (sorte de fil rouge), il est tout aussi important que la commission associe les compétences utiles à la décision.

#### Filmer le conseil municipal

Afin que chacun puisse assister au conseil depuis chez lui, entendre les débats et le visionner en rediffusion à tout moment.

#### Donner aux populations une information claire et partagée

- les contraintes budgétaires auxquelles la commune est confrontée,
- les choix structurants à faire, ou à ne pas faire,
- les échanges entre les comités de village et le conseil municipal, dans les deux sens.

## AXE 4

### GARANTIR LE SUIVI DES DÉCISIONS PRISES

Pour assurer la mise en oeuvre des décisions, nous souhaitons nommer spécifiquement un **poste d'élu à l'animation de projets** afin d'assurer la transversalité dans le suivi des dossiers, la cohérence et l'efficacité de l'action municipale.

***La gouvernance partagée est au cœur de notre projet, elle repose sur la confiance, la responsabilité et l'engagement de chacun.***





# VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE

*"Un projet commun pour des villages vivants et accessibles."*

La commune de Brissac Loire Aubance se distingue par son riche tissu associatif, fort de plus de 200 associations. Notre projet a pour ambition de dynamiser encore davantage la vie culturelle, sportive et associative de tous nos villages, en mobilisant les acteurs locaux et en veillant à ce que chacun.e puisse y accéder pleinement.

## AXE 1

### CONNECTER ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS CULTURELS ET ASSOCIATIFS

Nous avons à cœur de déployer une stratégie de communication forte et cohérente pour faire rayonner le patrimoine et le potentiel touristique de nos villages. Pour y parvenir, la commune s'engage à jouer un **rôle actif de facilitateur**, en apportant un **soutien concret** aux associations, en encourageant la **mutualisation des équipements** entre les différentes structures et en mettant à disposition des **locaux adaptés**. Cette démarche s'accompagnera d'une réflexion sur la répartition des budgets, afin de mieux équilibrer les moyens alloués aux initiatives municipales et associatives. Par ailleurs, nous souhaitons particulièrement valoriser les actions qui favorisent la transmission des savoirs, le **dialogue intergénérationnel**, à l'image de l'association « Outil en main », ainsi que toutes les démarches visant à renforcer **l'inclusion** au sein de notre territoire.

#### Exemples concrets :

- Soutenir activement l'Association du Prieuré dans son rôle de point d'information culturel et touristique, essentiel pour la valorisation de notre commune. En parallèle, étudier conjointement avec l'association les pistes de financement possibles pour la restauration du Prieuré, un monument historique unique sur la commune, dont la mairie est propriétaire.
- Permettre une meilleure lisibilité des sites remarquables de l'ensemble du territoire (La Brisséenne, Association des St Avertins..)

- Poursuivre et améliorer le forum des associations.
- Créer des parcours de randonnées pédestres ou cyclables sur le principe des "Baludik".
- Réinvestir des locaux (parfois rénovés et inoccupés) pour accueillir des manifestations culturelles.
- Mettre en place un stand BLA dans chaque manifestation importante sur la commune pour promouvoir les autres initiatives.

## AXE 2

### RENDRE ACCESSIBLE L'OFFRE CULTURELLE POUR TOUS

L'accessibilité passe par une **information claire et largement diffusée** avec une parution bi-annuelle de l'agenda culturel et un complément dans C'pages. Nous nous assurerons de la bonne distribution de l'agenda dans tous les villages ainsi que de sa mise à disposition dans les lieux culturels de la commune, voire dans des lieux limitrophes (ex. : L'hélice terrestre). Nous souhaitons également renforcer la visibilité du réseau Rezokili, qui fédère les trois bibliothèques de Brissac-Quincé, Saint-Rémy-la-Varenne et Vauchrézien, en mettant particulièrement l'accent sur les services proposés aux jeunes publics.

#### Exemples concrets :

- Rendre plus accessible l'annuaire des associations (non distribué mais existant).
- Conserver un point d'information tourisme/culture sur le territoire.
- Mettre en place des "Boîtes à flyers" devant les Mairies Déléguées de chaque village pour permettre aux associations de déposer de la documentation.



**LA FORCE  
DE 10 VILLAGES**  
BRISSAC LOIRE AUBANCE

L'offre culturelle repose également sur des mesures concrètes d'accessibilité financière. Ainsi, nous souhaitons :

- Maintenir la gratuité de l'inscription à la bibliothèque « La Parenthèse »
- Créer un « Pass Culture-Sport BLA ».

Par ailleurs, l'accessibilité physique est un enjeu majeur. Pour y répondre, nous prévoyons de :

- Créer une plateforme de covoiturage citoyen et en particulier systématiser sa mention dans tous les supports de communication de la commune, notamment dans C'pages.
- Pour les événements d'envergure, comme les Hortomnales, nous étudierons la mise en place de navettes ponctuelles à tarifs réduits, desservant l'ensemble des villages.

### AXE 3

## ENCOURAGER DES INITIATIVES INCLUSIVES ET INTERGÉNÉRATIONNELLES ADAPTÉES AUX DIFFÉRENTS PUBLICS

Nous souhaitons porter une **attention particulière aux enfants, aux jeunes, aux aînés et aux personnes fragilisées**, en lien étroit avec les associations, les établissements spécialisés et les structures existantes. Une réflexion spécifique sera menée autour d'une offre culturelle à destination des adolescents et des jeunes adultes, construite en partenariat avec les associations du territoire.

### Quelques exemples de nos projets :

- Réfléchir à la mise en place d'un ciné club
- Faciliter les spectacles itinérants à l'EHPAD, au pont de Varenne, à Perce Neige : s'entretenir avec la direction des établissements, cerner les besoins et attentes.



### AXE 4

## CONSTRUIRE UN PROJET SPORTIF DE TERRITOIRE À L'ÉCHELLE DE TOUS LES VILLAGES

La commune de Brissac Loire Aubance compte 36 structures d'activités physiques et sportives sur son territoire. **Notre ambition est de favoriser la rencontre, l'inclusion et la découverte des pratiques.** Cela se traduira par des temps forts fédérateurs, une meilleure visibilité de l'offre et un renforcement des liens entre les structures sportives fédérales et les associations pratiquant de l'activité physique.

### Exemples concrets :

- Mettre en place une "Fête des sports" annuelle pour créer une dynamique et une entente collective entre les structures sportives fédérales.
- Favoriser l'inter-connaissance des associations et des villages : voir pour l'associer au Forum des associations, les événements pourraient ainsi être couplés sur deux jours.
- Organiser annuellement (fin août avant la rentrée) un "Intervillages" dans un village différent chaque année. Cet événement, conçu en collaboration avec les Comités de village et les associations locales, aura pour objectif de renforcer les liens entre les associations sportives et l'ensemble des habitants. Pour rassembler le plus grand nombre, des épreuves variées (sportives, culturelles ou ludiques) pourront être proposées.

Pour mettre en lumière les forces vives de notre territoire, il pourrait être envisagé de mettre en place une soirée des bénévoles et des étoiles du territoire.

Bien entendu, la mise en place de tels projets ne peut se faire qu'en **collaboration étroite avec les structures concernées.** C'est pourquoi il sera essentiel de tisser ou d'entretenir une relation de confiance avec ces dernières, en étant à l'écoute de leurs idées, leurs besoins et leurs attentes.

AXE 5

**ENGAGER UNE RÉFLEXION COLLECTIVE  
ET PROGRESSIVE SUR LA CRÉATION  
D'UNE SALLE CULTURELLE ET SPORTIVE**

À moyen et long termes, nous souhaitons engager une réflexion collective et concertée sur la création d'une salle sportive et culturelle. Le constat est clair : **notre territoire manque d'espaces adaptés du type salle de spectacle, salle de répétition musicale et artistique, mais aussi d'un tiers-lieu ouvert à toutes les générations et à toutes les cultures**, qu'elles soient artistiques, musicales ou sportives. Certaines associations, victimes de leur succès, se trouvent aujourd'hui à l'étroit, preuve de la vitalité et des besoins croissants de nos habitants.

Pour concevoir cette infrastructure modulable, nous engagerons une consultation large avec les écoles, les habitants (notamment via les Comités de Village) et les associations volontaires, afin de recenser les besoins, les attentes et les idées quant à l'opportunité d'un tel lieu.

Ce projet s'inscrit dans une **démarche transversale, en étroite collaboration avec différentes commissions municipales** (urbanisme, écologie, finances). Nous prendrons le temps de la réflexion pour le concevoir avec rigueur et méthode, sur plusieurs années, tout en recherchant activement des solutions de financement adaptées (subventions, partenariats publics-privés, etc.).

Enfin, pour nous inspirer et affiner notre vision, nous prévoyons des visites de lieux proposant des services similaires dans les communes voisines (comme le Centre Culturel René d'Anjou à Baugé, la salle Aimé Moron à Juigné-sur-Loire ou encore la salle Jeanne de Laval à Andard).

En conclusion, il est essentiel de rester à l'écoute de chacune des associations afin de leur **proposer un accompagnement adapté** à leurs besoins. Une attention particulière devra également être portée aux structures qui ne sont pas implantées sur Brissac-Quincé, afin de **lutter contre tout sentiment d'isolement**. Si la centralisation présente de nombreux avantages, elle doit néanmoins être pensée différemment pour **garantir que toutes les initiatives, où qu'elles soient situées, bénéficient d'une visibilité équitable**. La municipalité jouera ainsi un rôle clé dans la mise en lumière du tissu associatif, en valorisant l'ensemble des actions menées. **Notre projet est avant tout un projet de territoire.**

**Ce programme repose sur une conviction forte :  
une commune dynamique est une commune qui soutient,  
relie et valorise celles et ceux qui la font vivre.**



# VIE ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

*"L'économie au service du territoire."*

## AXE 1

### UNE ÉCONOMIE LOCALE FORTE, VIVANTE ET SOLIDAIRE

À Brissac Loire Aubance, l'économie locale est une richesse essentielle. Elle crée de l'emploi, fait vivre nos centres-bourgs, renforce le lien social et participe pleinement à l'identité de nos 10 villages. Notre engagement est clair : soutenir activement les commerçants, agriculteurs et artisans locaux, véritables piliers de notre territoire.

Nous mettrons en place une campagne de communication ambitieuse « Soutenons nos commerces locaux », déployée sur l'ensemble de la commune. À travers des supports visibles, modernes et accessibles (affichage, supports numériques, événements), nous encouragerons les habitants à consommer local, à redécouvrir les savoir-faire de proximité et à faire de chaque achat un acte en faveur de l'économie de Brissac Loire Aubance.

Pour renforcer cette dynamique, nous créerons un label "Territoire Brissac Loire Aubance", garantissant l'ancrage local, la qualité et l'engagement des professionnels labellisés. Ce label sera un véritable repère pour les habitants comme pour les visiteurs, valorisant la fabrication locale, l'artisanat, l'agriculture et les commerces de proximité. Il participera à construire une image forte et cohérente de notre territoire.

Parce que l'économie locale se construit aussi collectivement, nous impulserons la création d'un réseau des artisans, agriculteurs et commerçants, favorisant l'échange, la coopération et le sentiment d'appartenance. Ce réseau permettra de mutualiser des actions, de créer des synergies et de porter ensemble des projets structurants pour l'avenir.

Enfin, nous soutiendrons la mise en place d'un marché estival mettant à l'honneur les artisans, agriculteurs et commerçants labellisés Brissac Loire Aubance.

Véritable vitrine du savoir-faire local, ce marché sera un temps fort économique et convivial, destiné autant aux habitants qu'aux touristes et aux populations de passage. Il contribuera à renforcer l'attractivité de notre territoire tout en valorisant celles et ceux qui le font vivre au quotidien.

**Faire le choix de l'économie locale, c'est faire le choix d'un territoire dynamique, solidaire et fier de ses 10 villages.**

## AXE 2

### FAVORISER L'EMPLOI LOCAL ET ACCOMPAGNER LES PARCOURS PROFESSIONNELS

L'emploi est au cœur de la vitalité économique et sociale de Brissac Loire Aubance. Notre ambition est de rapprocher les entreprises, les habitants et les jeunes, afin que chacun puisse trouver sa place et des opportunités professionnelles sur notre territoire.

Dès mars 2027, nous organiserons un salon annuel de l'emploi local. Ce rendez-vous deviendra un temps fort pour favoriser les rencontres directes entre les entreprises de Brissac Loire Aubance et les chercheurs d'emploi du territoire. Il s'adressera également à nos jeunes en recherche d'emplois saisonniers, de stages ou de premières expériences professionnelles, leur offrant une meilleure visibilité des opportunités locales. Ce salon permettra de valoriser les entreprises du territoire, leurs métiers et leurs besoins, tout en facilitant des recrutements de proximité.



**LA FORCE  
DE 10 VILLAGES**  
BRISSAC LOIRE AUBANCE

Pour accompagner durablement les acteurs économiques, nous mettrons en place une newsletter semestrielle dédiée à l'emploi et aux entreprises, construite de manière collaborative avec les acteurs locaux de l'emploi (institutions, réseaux professionnels, structures d'accompagnement). Cette newsletter aura pour objectif d'apporter aux entreprises :

- des informations actualisées sur l'emploi, la formation et les dispositifs existants,
- du contenu pratique et facilitant (aides, recrutements, évolution des métiers, initiatives locales),
- une meilleure coordination entre les acteurs du territoire.

En créant ces outils concrets et réguliers, La force de 10 villages souhaite renforcer l'attractivité économique de Brissac Loire Aubance, soutenir les entreprises dans leurs recrutements et offrir à chaque habitant des perspectives d'emploi local, durables et accessibles.

**Parce qu'un territoire dynamique est un territoire qui crée, accompagne et valorise l'emploi local.**

### AXE 3

## RENFORCER LE LIEN ENTRE L'ÉCOLE ET LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

À Brissac Loire Aubance, de nombreux jeunes rencontrent des difficultés pour trouver un stage, non par manque d'envie ou de motivation, mais par méconnaissance des activités économiques présentes sur notre territoire. Pourtant, nos entreprises, nos artisans et nos exploitations représentent une formidable diversité de métiers et de savoir-faire.

BLA, La force de 10 villages souhaite renforcer durablement le lien entre les établissements scolaires et les entreprises locales afin d'aider nos jeunes à construire leur avenir professionnel.

Nous proposerons la mise en place d'une charte de l'entreprise accueillante, destinée aux entreprises volontaires s'engageant à ouvrir leurs portes aux élèves, de la classe de quatrième à la seconde. Cette charte valorisera les dirigeants et professionnels qui prennent le temps de transmettre, d'expliquer leurs métiers et d'accompagner les jeunes dans leurs premières découvertes du monde du travail. Les entreprises signataires bénéficieront d'une reconnaissance visible et d'une mise en avant au sein de la commune.

Conscients que l'accès aux stages et aux découvertes professionnelles passe aussi par des questions pratiques, nous accompagnerons sur le terrain et sur le plan logistique les établissements et les familles. Nous faciliterons notamment la possibilité pour les élèves de se rendre dans les entreprises du territoire, afin qu'aucun jeune ne soit freiné par des contraintes de déplacement.

Ces actions permettront aux élèves de mieux connaître les métiers d'aujourd'hui et de demain, de nourrir leur réflexion d'orientation et de valoriser les opportunités locales. En rapprochant l'école et l'entreprise, nous faisons le choix d'un territoire qui investit dans sa jeunesse, valorise ses acteurs économiques et prépare l'avenir de ses 10 villages.

**Accompagner nos jeunes,  
c'est préparer l'avenir de Brissac Loire Aubance.**



AXE 4

## VALORISER UN TOURISME AUTHENTIQUE, DURABLE ET FÉDÉRATEUR

Brissac Loire Aubance possède une richesse touristique remarquable, encore trop souvent méconnue ou traversée trop rapidement. Châteaux, paysages viticoles, patrimoine bâti, savoir-faire gourmands, villages de caractère : notre territoire a tous les atouts pour devenir une destination à part entière, et non plus seulement un lieu de passage.

La force de 10 villages souhaite développer le tourisme à travers des actions simples, concrètes et fédératrices, en s'appuyant sur les acteurs locaux et les habitants passionnés.

Nous proposerons la création d'un collectif du tourisme, réunissant les professionnels du secteur (hébergeurs, restaurateurs, vignerons, commerçants, sites culturels) ainsi que des habitants engagés et amoureux de leur territoire. Ce collectif aura pour mission de co-construire une stratégie touristique locale et de créer une dynamique partagée.

Afin de retenir plus longtemps les touristes de passage, nous mettrons en place un véritable fil touristique permettant de structurer une offre de séjour sur plusieurs jours. L'objectif est de donner envie de découvrir l'ensemble de nos 10 villages grâce à un chemin touristique identifié, favorisant la déambulation à pied ou à vélo. Des supports dédiés et un marquage au sol guideront touristes et habitants dans cette découverte progressive et immersive du territoire. de vidéos courtes présentant les éléments patrimoniaux, naturels et culturels présents dans chacun de nos 10 villages. Ces contenus modernes et accessibles permettront de renforcer l'attractivité du territoire, notamment sur les supports numériques et les réseaux de communication touristique.

Trois circuits touristiques majeurs seront développés :

- un circuit gourmand, valorisant les produits locaux, les vignerons, les agriculteurs, les artisans et les tables du territoire ;
- un circuit patrimoine, valorisant les monuments, églises, châteaux et éléments remarquables de nos villages ;
- un circuit paysager, invitant à la découverte des paysages, de la Loire, des coteaux et de la biodiversité locale.

Pour accompagner cette ambition, une communication dédiée au tourisme sera déployée, notamment via le site internet de la commune, avec la création d'un espace clairement identifié : « Séjourner à Brissac Loire Aubance ». Cet espace centralisera les idées de circuits, les hébergements, les événements et les expériences à vivre sur le territoire.

Enfin, nous valoriserons notre richesse touristique par la création de vidéos courtes présentant les éléments patrimoniaux, naturels et culturels présents dans chacun de nos 10 villages. Ces contenus modernes et accessibles permettront de renforcer l'attractivité du territoire, notamment sur les supports numériques et les réseaux de communication touristique.

**Développer le tourisme à Brissac Loire Aubance, c'est faire rayonner nos villages, soutenir l'économie locale et renforcer la fierté d'appartenance à notre territoire.**



# AGRICULTURE

*"Cultivons notre Agriculture, protégeons nos campagnes."*

Brissac Loire Aubance est une commune à forte identité agricole. D'après un Diagnostic Territorial établi en 2019, près de 8000 ha de Surface Agricole Utile (SAU) sont ainsi référencés sur les 12000 de la commune, et 135 exploitations du secteur primaire sont répertoriées (polyculture/élevage, viticulture, maraîchage, cultures fruitières, semences).

A notre niveau, nous aimerions agir sur différents points.

## AXE 1

### SOUTENIR ET VALORISER LES PRODUCTEURS LOCAUX

L'activité agricole comme associative est bien vivante, active et de **nombreux circuits courts** sont déjà en place (marchés, AMAP, points de vente directe).

- La municipalité doit encourager ces initiatives **en renforçant leur visibilité**. Des initiatives citoyennes existent déjà en ce sens: l'Atelier Citoyen, par exemple, référence ainsi nombre de producteurs locaux. La municipalité peut s'associer à de telles actions, quelles qu'elles soient, et apporter une aide logistique si nécessaire. Elle doit elle-même mettre en avant ces productions et sites de vente directe en affichant sur ses réseaux (site internet, page dédiée, etc.) les différentes productions et moyens de consommer local.
- Dans un second temps, la réflexion peut se porter sur la pertinence de créer un **label local** ("Produit à Brissac-Loire-Aubance"?) dans le but de valoriser ces productions locales.
- Enfin, la possibilité de créer ou soutenir des événements ou **manifestations locales mettrait en avant nos producteurs locaux**. Cela pourrait offrir une vitrine à nos producteurs autant qu'un lieu de rencontres et de discussions.

## AXE 2

### PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION LOCALE DANS LA RESTAURATION SCOLAIRE

Si la commune peut tenter d'inciter la consommation locale, elle a comme premier levier d'action concret la cuisine collective via l'alimentation fournie dans les cantines scolaires dont elle a la gestion : écoles maternelles et élémentaires.

Un cahier des charges peut donc être rédigé pour introduire une **part croissante de produits locaux et de saison** (ex.: fruits, légumes, fromages, produits laitiers, viande, etc.) dans les cantines scolaires.

Des **partenariats directs** peuvent ainsi être établis avec des producteurs locaux, en mutualisant si nécessaire entre écoles de la commune, voire des écoles de communes voisines, afin d'atteindre un volume suffisant pour sécuriser des débouchés.

Toutefois, l'applicabilité de telles mesures doit se faire à l'examen des possibilités de chaque cantine scolaire et afin que le coût du repas reste abordable pour tout le monde. Chaque cantine ne dispose pas des mêmes moyens humains, matériels et financiers, lui permettant ou non la préparation sur place de repas à partir de produits frais et locaux. La commune doit donc accompagner cette évolution et ne pas vouloir imposer un schéma unique sans examen des possibilités existantes. Pour ce faire, il pourrait apparaître utile de mettre en place un **comité local de l'alimentation** (élus, cuisiniers, parents, producteurs) qui aurait pour but de discuter des possibilités et souhaits de chacun.



**LA FORCE  
DE 10 VILLAGES**  
BRISSAC LOIRE AUBANCE

### AXE 3

## PRÉSERVER LES RESSOURCES ET LES PAYSAGES AGRICOLES

- Participer à la **gestion concertée de l'eau et des zones humides** avec les agriculteurs, professionnels et acteurs territoriaux.
- Soutenir **l'entretien des haies (et plantations) et chemins ruraux**, essentiels à la biodiversité et à l'identité paysagère. Nos agriculteurs les utilisent chaque jour, les randonneurs en sont aussi grands utilisateurs, il est donc nécessaire que nos petits chemins ruraux soient dignes de leur nom.
- Intégrer les **enjeux agricoles dans les décisions d'aménagement** (urbanisme, mobilité, environnement) : préservation des surfaces agricoles, lutte contre l'artificialisation des sols, limite de l'étalement urbain, etc.
- Identifier du **foncier communal mobilisable** pour des micro-fermes, exploitations maraîchères ou projets innovants. Louer d'éventuelles terres communales pour l'installation de jeunes agriculteurs avec projet de contrat pour alimenter nos cantines scolaires en bio et local.

### AXE 4

## RENFORCER LE LIEN ENTRE AGRICULTEURS ET HABITANTS

Parce que le vivre ensemble commence par apprendre à se connaître, il apparaît important que la commune mette en avant les agriculteurs locaux qui le souhaitent, leur travail, leurs problématiques, tout en favorisant les échanges avec l'ensemble de la population qui peut elle-même avoir des interrogations.

Recréer un lien de confiance entre population et agriculteurs peut ainsi permettre de répondre à la défiance des uns et au sentiment d'abandon et d'incompréhension des autres

La commune peut ainsi :

- Mettre en avant des portraits d'agriculteurs dans les supports municipaux (bulletins municipaux, site internet, réseaux sociaux, etc.).
- Favoriser des actions de médiation positive autour des pratiques agricoles (ex. : bruit, épandages, horaires), via la pédagogie et le dialogue.
- Développer des actions pédagogiques dans les écoles, en accord avec les équipes enseignantes : visites de fermes, jardins potagers, découverte des saisons, etc. Redonner une place à l'agriculture dans la scolarité de nos jeunes est notre volonté.

***Ce territoire est ainsi une source d'opportunités importantes pour maintenir une agriculture vivante et une consommation locale.***

***Comme ailleurs, le monde agricole doit toutefois faire face à des défis importants : renouvellement des générations, valorisation des produits locaux, résilience face au climat, cohabitation entre agriculture et urbanisation.***

***Dans tous ces domaines, la commune a un rôle à jouer.***

#### Sources :

ETA (issu du Diagnostic Territorial d'octobre 2019): <https://www.brissacloireaubance.fr/medias/2020/01/DIAGNOSTIC-PLU-Brissac-Loire-Aubance.pdf>

Agir sur le foncier agricole, Terre de liens, <https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/agir-sur-le-foncier-agricole-un-role-essentiel-pour-les-collectivites-territoriales>

Collectivités et transmission : <https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/kit-collectivites-transmission>



L’être humain vivant au XXIème siècle laisse au quotidien son empreinte sur son environnement, le mettant parfois à rude épreuve.

L’équipe « BLA la force de 10 villages » souhaite pouvoir influencer sur cette empreinte avec pour objectifs de :

- réduire cette empreinte au global en diminuant les consommations, en orientant ces consommations vers des produits à moindre impact ou recyclables ;
- favoriser la prise de conscience de tout un chacun concernant son empreinte et construire les moyens d’une modification de celle-ci ;
- favoriser par tout moyen la lutte contre le réchauffement climatique en cours.

Pour ce faire, l’équipe « BLA la force de 10 villages » souhaite que cette préoccupation puisse être prise en compte à tous les niveaux de fonctionnement, que ce soit :

- dans le quotidien avec l’étude des consommations des infrastructures communales ;
- dans la restauration/adaptation des bâtiments ou organisations en place en utilisant des matériaux à faible impact ;
- dans les prochains projets communaux avec la prise en compte dès le début de l’obligation posée comme telle de réduire notre empreinte pour l’avenir des générations.



## VÉGÉTALISER ET LUTTER CONTRE L’ARTIFICIALISATION DES SOLS

### Lutter contre l’artificialisation des sols

De plus en plus de terres agricoles ou forestières sont transformées en zones urbaines et artisanales, augmentant ainsi la surface de sols imperméables et créant des risques sur l’environnement et la santé : cycle de l’eau perturbé, risques d’inondations, augmentation de la température dans nos centres bourgs...

Aussi nous souhaitons lutter contre cette artificialisation excessive et dès que cela est possible de réduire le bitumage (trottoirs de sorties d’agglomération - chemins - sensibilisation auprès des particuliers pour les espaces privés).

### Végétaliser les centres bourgs

Les végétaux améliorent la qualité de l’air, rafraichissent les zones urbaines et permettent d’accueillir la biodiversité. Ainsi, l’équipe souhaite favoriser au maximum :

- la végétalisation des places de villages, des cours d’écoles, des EHPAD, afin de créer des zones d’ombrage et de convivialité ;
- le développement de micro-forêts (nourricières de préférence) dans les espaces verts peu utilisés ;
- les jardins partagés et leurs actions de transmission afin de conduire à l’intergénérationnel et à l’inclusion.

Afin de ne pas limiter cette action aux centres bourgs, l’équipe souhaite mettre en place des corridors écologiques sur l’ensemble de la commune, par la plantation de haies, la préservation des zones humides et le développement des espaces boisés.

## AXE 2

**OPTIMISER LA GESTION DE L'EAU  
ET PRÉSERVER LES MILIEUX HUMIDES**

L'eau est un bien précieux. Il convient donc d'en préserver la qualité, d'en gérer l'utilisation et d'optimiser le ressourcement.

Protéger l'eau en travaillant :

**La production d'eaux usées**

Sensibiliser les habitants à une utilisation de l'eau la plus vertueuse possible, tant sur sa quantité que sur sa qualité (réduction de l'usage de produits polluants).

**Les eaux pluviales**

Développer une politique de récupération de l'eau, de façon large pour les bâtiments publics existants et intégrer cette récupération de façon systématique pour les bâtiments à venir.

Développer une politique d'utilisation parcimonieuse de cette eau de récupération à la place de l'eau potable (WC, lave-linge, arrosage, nettoyage...).

Développer des actions de sensibilisation auprès des particuliers mais aussi auprès des syndicats de gestion de l'eau.

**Les milieux humides**

Préserver les milieux humides dès que possible et développer une collaboration étroite et plus affirmée avec le Parc Naturel Régional Anjou Touraine et ses agents.

La création de leur nouveau Réseau de Gestionnaires des Zones Humides permettra de valoriser ces milieux sur notre commune, grâce à leur soutien technique et expertises de terrain.

## AXE 3

**PENSER DES MOBILITÉS  
PLUS ACCESSIBLES ET DURABLES**

**Renforcer les transports collectifs existants** dont certains usages ont été réduits de façon peu compréhensible.

**Mettre en place une plateforme municipale de covoiturage** pour les déplacements intra-communaux (pour les activités, pour se rendre au marché, pour se rendre à ses activités de loisirs...), mais aussi extra-communaux (trajets vers Angers, Saumur ou Doué-la-Fontaine, trajets pour les lycéens...).

**Développer les transports solidaires** à destination des déplacements de santé.

**Mettre en place des transports à la demande et des navettes** sur les événements avec inscription.

**Développer des pistes cyclables et des voies partagées**, en commençant par l'entretien de l'existant et le fléchage de certaines voies secondaires ou chemins pour mieux connecter les villages entre-eux.

**Étudier de nouvelles propositions pour faciliter le transport** : prêt ou location de véhicules "propres" (voitures et vélos) et installer des bornes de recharge.



## AXE 4

# CONSOMMER LOCALEMENT ET VALORISER LE ZÉRO DÉCHET, LES CIRCUITS COURTS

### Favoriser le consommateur local et direct

La consommation locale est probablement la plus porteuse de sens car elle offre le meilleur soutien à nos producteurs, produit le moins de déchets et présente la plus faible empreinte carbone.

Notre souhait est donc de développer une production locale avec :

- une meilleure mise en lien entre les producteurs locaux et les lieux de consommation (EHPAD, écoles, épicerie communautaire, vente centralisée de produits locaux peut-être avec tenue commune d'un site de vente ;
- une politique de partage des productions en excès chez les particuliers (paniers servez-vous) ;
- un soutien aux producteurs par l'étude d'hébergements pour les ouvriers et saisonniers.

### Réduire les déchets

- Sensibiliser les enseignes de grande distribution présentes sur la commune avec le souhait de conventionner avec elles pour réduire les déchets (alimentation jetée ou recyclée, dons à la banque alimentaire, orientation vers le zéro déchet...);
- Sensibiliser les particuliers et les élèves aux pratiques zéro déchet par des ateliers ludiques ;
- Développer les lieux de dépôts collectifs pour les tailles de haies et les composteurs urbains collectifs.

### Encourager le "recyclage - réparation - partage"

Le souhait est ici de soutenir l'expérience vers une seconde vie possible avec la mise en place de Repair-café, d'une ressourcerie locale ou « étagère à dons », de bourses pour les fournitures scolaires souvent inutilisées d'une année sur l'autre, de malles ludothèques...

## AXE 5

# MENER DES ACTIONS DE SENSIBILISATION GLOBALE

ÉCOLOGIE 

À destination de tous : les agents municipaux, les élèves, les citoyens, les acteurs économiques.

### *L'envie de préserver découle de la connaissance et de l'affection que l'on porte à ce qui nous entoure.*

Sensibiliser, puis proposer d'agir :

- Mobiliser les habitants sur des ateliers/chantiers citoyens définis en conseil de village, permettant d'adapter les actions selon le village, et avec l'attribution d'un budget d'aménagement écologique;
- Créer un "comité pour la transition écologique" comprenant par exemple un membre de chaque village travaillant sur l'évolution de la commune au regard de ces enjeux.

## AXE 6

# PRODUCTION ET ÉCONOMIE D'ÉNERGIES

Nous souhaitons penser, **avec les habitants**, des projets pour le long terme et pas uniquement pour le mandat.

- Agir sur la gestion globale de l'énergie avec la mise en place d'une vraie politique de rénovation des bâtiments publics : isolation en privilégiant les matériaux biosourcés et avec le moins de déchets ;
- Étudier la possible reprise de bâtiments privés avec rendu secondaire en logements à faibles loyers ;
- Mettre en place une politique de production d'énergie : installer sur les bâtiments publics dès que c'est techniquement possible des cellules photovoltaïques ;
- Toute installation de production locale devra être précédée d'une vraie concertation avec mise en exergue des avantages/inconvénients et mise au vote lorsque l'enjeu est important.



LA FORCE  
DE 10 VILLAGES  
BRISSAC LOIRE AUBANCE

# AMÉNAGEMENT ET URBANISME

“Un développement maîtrisé et harmonieux de notre territoire”

## AXE 1

### UNE GESTION RESPONSABLE ET COHÉRENTE DU TERRITOIRE

Brissac Loire Aubance est une commune riche de ses 10 villages, de ses paysages viticoles et agricoles, et de son cadre de vie exceptionnel.

Notre priorité est de **préserv**er cette identité tout en **accompagner** avec **lucidité et responsabilité** les évolutions nécessaires de notre territoire.

Nous défendons une **urbanisation maîtrisée et équilibrée**, qui limite l'étalement urbain et privilégie la **réhabilitation du bâti existant, la densification raisonnée et la revitalisation des centre-bourgs**.

Les terres agricoles, les paysages viticoles et les espaces naturels seront protégés, car ils constituent à la fois notre patrimoine, notre attractivité et un pilier de notre économie locale.

Les projets d'aménagement seront pensés **sur le long terme**, en cohérence avec les documents d'urbanisme, les réalités de terrain et les enjeux climatiques et environnementaux.

Chaque décision sera prise avec une exigence de bon sens : évaluer son **impact écologique, énergétique, mas aussi financier**, afin de garantir des investissements utiles, durables et soutenables pour la commune..

#### Exemples concrets

- privilégier la rénovation de bâtiments existants plutôt que l'ouverture systématique de nouvelles zones à construire;
- protéger les zones agricoles et naturelles face à la pression foncière;
- associer davantage les habitants en amont des projets structurants.

**Une gestion responsable, c'est aussi une gestion rigoureuse des finances publiques, afin d'investir utilement sans alourdir la fiscalité.**

## AXE 2

### ADAPTER ET VALORISER LES STRUCTURES EXISTANTES

Avant de construire de nouveaux équipements, nous choisirons une méthode simple : faire **mieux avec ce que nous avons déjà**.

Notre priorité sera de **moderniser les bâtiments communaux** pour qu'ils soient **pratiques, accessibles, confortables et surtout moins énergivores**. Les écoles, les salles associatives, les équipements sportifs et culturels seront au cœur de cette démarche.

Nous travaillerons avec les associations et les utilisateurs pour **répondre aux besoins concrets, éviter les projets inutiles et investir là où c'est vraiment nécessaire**.

Nous favoriserons également la **mutualisation des équipements**, pour optimiser leur usage, renforcer la vie locale et garantir une gestion rigoureuse de l'argent public.

#### Exemples concrets

- rénovation énergétique des bâtiments communaux pour réduire les charges;
- amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite;
- optimisation des salles communales pour accueillir plusieurs activités.

**Moderniser l'existant, c'est améliorer le service rendu tout en respectant le patrimoine local.**



LA FORCE  
DE 10 VILLAGES  
BRISSAC LOIRE AUBANCE

## AXE 3

# FAVORISER UNE OFFRE DE LOGEMENTS ÉQUILIBRÉE ET ACCESSIBLE

Le logement est un enjeu central pour l'avenir de Brissac Loire Aubance.

Il conditionne notre **capacité à accueillir de nouveaux habitants**, mais aussi à permettre à **ceux qui vivent ici de rester sur la commune**.

Nous défendons une **offre de logements diversifiée et équilibrée**, afin de répondre aux besoins de tous : jeunes, familles, seniors, personnes en situation de handicap, mais aussi actifs travaillant sur le territoire.

La priorité sera donnée à des **projets raisonnables et bien intégrés**, respectueux du cadre de vie, des paysages et de l'identité de nos villages. Nous privilégierons la **réhabilitation, la rénovation du bâti ancien et la remise sur le marché des logements vacants**, plutôt qu'une urbanisation excessive.

Le **développement de logements abordables** se fera en lien avec les partenaires publics et privés, avec un objectif clair : **garantir une répartition cohérente et équilibrée sur l'ensemble des villages de la commune**, sans concentrer les efforts sur un seul secteur.

### Exemples concrets

- soutien à la rénovation de logements anciens en centre-bourg;
- développement de petits programmes adaptés aux seniors;
- encouragement de projets d'habitat intergénérationnel.

***Un logement adapté est essentiel pour la cohésion sociale  
et l'attractivité de notre territoire.***



## AMÉNAGEMENT ET URBANISME

## AXE 4

# SÉCURISER ET DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN

Se déplacer à Brissac Loire Aubance doit être **simple, sûr et accessible à tous**, dans chacun de nos villages.

Nous voulons encourager des mobilités plus respectueuses de l'environnement et adaptées à notre territoire, en développant la marche, le vélo et les déplacements partagés.

La **sécurisation des cheminements piétons et cyclables** sera une priorité, notamment autour des écoles, des équipements publics, des arrêts de bus et des lieux de vie. Nous engagerons des aménagements concrets pour **améliorer la sécurité dans les traversées de bourgs et sur les axes les plus sensibles**.

Nous travaillerons également à **renforcer la continuité des itinéraires entre les villages**, afin de faciliter les déplacements du quotidien, en particulier pour les trajets domicile-école, domicile-travail ou vers les services essentiels.

L'espace public sera repensé pour **favoriser un meilleur partage entre piétons, cyclistes et automobilistes**, tout en garantissant un stationnement plus lisible, mieux organisé et adapté aux besoins des habitants comme des visiteurs.

### Exemples concrets

- sécurisation des abords des écoles;
- création ou amélioration de liaisons douces entre les villages;
- soutien aux initiatives de covoiturage et aux transports collectifs.

***Des mobilités plus fluides, c'est plus de sécurité,  
plus de santé et plus de qualité de vie pour tous.***

# ACTION SOCIALE : VERS UNE COMMUNE SOLIDAIRE

Brissac Loire Aubance a besoin, et pas seulement pour les prochaines élections municipales, d'une politique d'action sociale qui soit à la hauteur des enjeux des années à venir. La population évolue, la natalité recule tandis que la part de personnes âgées augmente, les besoins des parents d'aujourd'hui ne sont plus ce qu'ils étaient hier, la jeunesse accède au travail de plus en plus tard et rencontre des difficultés à se loger, tandis que les personnes âgées souhaitent demeurer à leur domicile le plus longtemps possible au prix d'une solitude parfois douloureuse.

Face à ces réalités, nous faisons le choix d'une action sociale structurée, proactive, et inclusive, capable de prévenir les fragilités, d'accompagner les parcours de vie et de renforcer le lien social entre les 10 villages.

## AXE 1

### OFFRIR UNE SCOLARITÉ INNOVANTE ET DE PROXIMITÉ

Parce que l'égalité commence dès l'enfance, nous voulons garantir une scolarité accessible et de qualité, au plus près des lieux de vie de nos enfants.

- Pour cela, face aux défis de la natalité et si de nouvelles fermetures de classes venaient à se profiler, par décision de l'Éducation Nationale, des solutions innovantes pourront être proposées telles qu'une mutualisation entre privé et public, telles qu'un maintien des classes premiers âge en proximité tandis que les classes des plus grands pourraient être regroupées.
- Pour cela, nous souhaitons pouvoir tisser des liens avec les écoles et les collèges pour pouvoir informer les familles de leurs droits et renforcer l'accompagnement des familles face aux coûts scolaires (restauration, périscolaire, classes découvertes).
- Pour cela, nous souhaitons lutter contre la déscolarisation silencieuse dès le collège, en lien avec les établissements, la MFR et la Mission Locale.
- Pour cela, nous souhaitons développer l'aide aux devoirs, les projets éducatifs intergénérationnels et l'ouverture culturelle.

Il nous apparaît essentiel de penser l'organisation scolaire à l'échelle de la commune pour préserver la proximité tout en assurant la qualité pédagogique.

## AXE 2

### DONNER À CHACUN SA PLACE : INCLUSION ET INSERTION À TOUT ÂGE

Une commune solidaire est avant tout une commune qui compense les inégalités en lien avec les parcours de vie, le handicap ou l'âge. C'est cette compensation qui va permettre même aux plus fragiles de penser l'avenir et de ne pas renoncer avant même d'avoir essayé.

L'inclusion, c'est donner à chacun sa place, quelles que soient les difficultés. Aussi pour cela nous souhaitons :

- Favoriser l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap, au plus près de leur domicile et pour cela créer une classe ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire). Dispositif obligatoire, cette création permettrait à des enfants porteurs de handicaps d'être scolarisés à proximité de chez eux, évitant aussi à leurs familles bien des complications.
- Développer l'inclusion sociale des adultes en situation de handicap (activités, loisirs, GEM - Groupe d'Entraide Mutuelle). La commune dispose de plusieurs établissements médico-sociaux accueillant des adultes en situation de handicap. Il serait dommage de les laisser sur le bord.
- Soutenir les familles monoparentales et les parents isolés par des actions de soutien à la parentalité.
- Permettre aux seniors de continuer de participer à la vie de la commune quelle que soit leur situation.

L'insertion sociale, c'est faciliter l'entrée de la personne dans la vie quelle que soit sa situation.

- Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes et des adultes éloignés de l'emploi, avec des mises en lien de la jeunesse avec les entreprises locales (donner du sens et des lieux de stage), avec un renforcement de l'accompagnement par la Mission Locale, avec une prévention des ruptures de parcours et un accompagnement au raccrochage.
- Maintenir et renforcer les dispositifs d'urgence et d'hébergement.

Pour cela il conviendra absolument de renforcer la prévention.



## AXE 3 CRÉER DU LIEN ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Parce que le lien social est la première des protections, nous souhaitons développer les actions de repérage et de prévention destinées à offrir autant que de besoin et de façon ciblée les outils pour développer ce lien social :

- Développer des temps et des lieux de rencontre intergénérationnels dans chaque village.
- Créer des projets communs associant enfants, jeunes, adultes et seniors :
  - ateliers de transmission de savoir-faire (cuisine, couture, bricolage),
  - d'entraide (Repair cafés, jardins partagés),
  - supports de transmission de l'histoire, de l'identité : "passeurs de mémoire" dans les écoles, projets autour de l'histoire locale, relance de « Lire et faire lire ».
- Associer jeunes et anciens aux grands événements communaux.

## AXE 4

## RAPPROCHER LES SERVICES DES HABITANTS

La proximité est une condition essentielle de l'égalité, raison pour laquelle nous souhaitons rapprocher les services des populations afin de maintenir leur accessibilité : c'est notre « aller vers » avec différentes actions :

- Renforcer la présence du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et des services sociaux sur l'ensemble des villages.
- Mettre en place des permanences délocalisées et/ou des services itinérants (bus de services).
- Faciliter l'accès aux droits, à l'information et aux aides, dans le respect de la dignité et de la confidentialité.
- Mieux coordonner les acteurs existants : services municipaux, associations, établissements médico-sociaux.
- Construire une identité communale partagée, sans effacer l'identité des villages.

Elle s'appuie d'abord sur le tissu existant, en favorisant la coordination entre les services, l'associatif, au service des populations fragiles

## ACTION SOCIALE : VERS UNE COMMUNE SOLIDAIRE

## AXE 5

## AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS

Sans mobilité, pas d'autonomie. Aussi nous souhaitons :

- Mieux faire connaître et utiliser les transports existants (solution de bus à revoir).
- Créer une dynamique locale de covoiturage.
- Renforcer le transport solidaire pour les rendez-vous médicaux et sociaux.
- Étudier la mise en place d'un transport à la demande municipal, notamment vers les marchés et les services essentiels.
- Faciliter les déplacements vers les activités sociales, culturelles et intergénérationnelles.

## UNE ACTION SOCIALE QUI ANTICIPE ET QUI VA VERS

**Notre projet repose sur une méthode claire :  
prévenir avant que les situations ne se dégradent,  
repérer avec discrétion et respect,  
compenser les difficultés sans se substituer aux personnes,  
inclure durablement dans la vie sociale,  
créer du lien,  
partout et pour tous.**



**LA FORCE  
DE 10 VILLAGES**  
BRISSAC LOIRE AUBANCE



# TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, CITOYENNETÉ ET DEVOIR DE MÉMOIRE

*“Préservons la tranquillité de notre commune”*

## La tranquillité publique, qu'est-ce que c'est ?

La tranquillité publique désigne l'état de calme et de sécurité dans les espaces publics d'une commune. Elle inclut la prévention des nuisances, des troubles à l'ordre public et de la délinquance, afin que les habitants puissent vivre sereinement dans leur environnement. Cela concerne aussi bien les comportements individuels que les risques collectifs. L'État est responsable de la sécurité du territoire, c'est une mission régalienne. **Cependant, la tranquillité publique est une responsabilité du maire.**

La liste Brissac Loire Aubance, la force de 10 villages, menée par Mathieu ROUSSEL, ne souhaite pas faire l'impasse sur cette responsabilité. Nous souhaitons préserver la tranquillité et le vivre-ensemble, si chers à notre territoire. Nous avons fait le choix d'aborder ce thème et de l'intégrer à notre projet. Notre engagement est de ne pas rester passifs, et d'œuvrer avec et pour les habitants.

## Constat

D'une manière générale, Brissac Loire Aubance est une commune relativement préservée par la délinquance. Le sentiment d'insécurité des habitants est faible, et cela est confirmé par les statistiques, bien en deçà des moyennes nationales. Néanmoins ce constat est nuancé par une augmentation et une diversification des faits de délinquance qui impactent notre commune. Nous devons réfléchir, ensemble, afin de répondre aux enjeux actuels et anticiper ceux de demain.

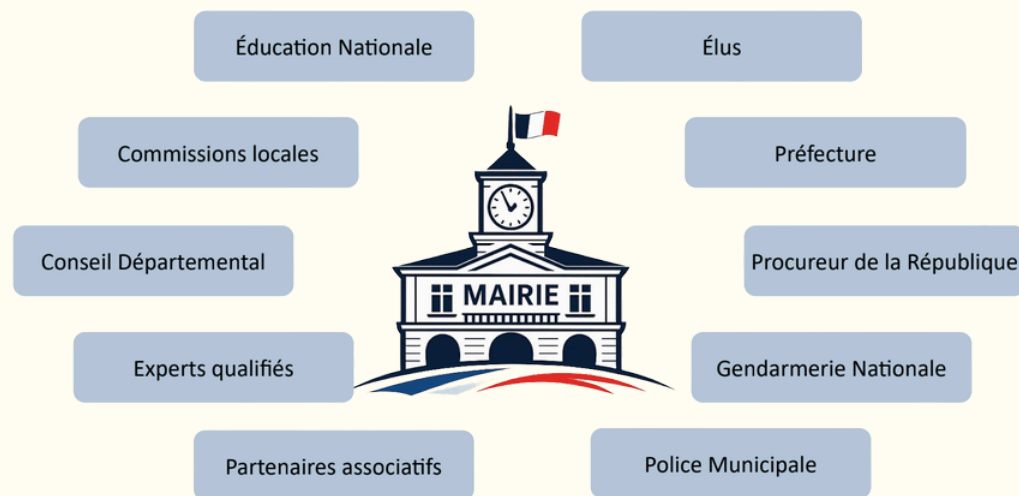
**Nous devons réfléchir, ensemble,  
afin de répondre aux enjeux actuels et anticiper ceux de demain.**

## AXE 1

## PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

### Se mettre en conformité

Les communes de plus de 10 000 habitants doivent être pourvues d'un **Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance** (CLSPD). Ce conseil, présidé par le maire, regroupe des élus et divers représentants :



Ce conseil va dans un premier temps piloter un Diagnostic Local de Sécurité (DLS), qui va dresser un bilan et analyser la situation locale. De ce diagnostic découleront des actions prioritaires à mettre en place.



**LA FORCE  
DE 10 VILLAGES**  
BRISSAC LOIRE AUBANCE

## Proposer des campagnes de prévention

Nous souhaitons, par plusieurs biais, proposer aux habitants des informations ou des ateliers participatifs, afin de les sensibiliser à certains risques.

Voici quelques exemples de thèmes que nous souhaiterions proposer :

- La lutte contre les violences intrafamiliales.
- La prévention des cambriolages, à destination des particuliers et des entreprises.
- La sensibilisation aux arnaques, de plus en plus élaborées.
- La lutte contre les atteintes à l'environnement, en collaboration avec les services compétents.
- La prévention routière, à destination de plusieurs publics.
- La sensibilisation aux usages de produits dangereux ou illicites.

## Sécuriser certains aménagements routiers

Plusieurs aménagements routiers font l'objet de remontées de la part des habitants au sujet de leur dangerosité. Les « points dangereux » seront répertoriés, puis, pour chaque cas, des solutions seront envisagées avec les habitants. Concernant les axes qui ne sont pas du ressort communal, nous utiliserons les moyens à notre disposition afin d'influer au maximum sur les décisions communautaires et départementales, y compris pour revoir les pratiques de fauchages au printemps, qui rendent dangereuses certains carrefours par le manque de visibilité.

## AXE 2

## PROTECTION ET VIGILANCE

### Une Police Municipale encore plus proche des habitants

Les Policiers Municipaux de Brissac Loire Aubance font d'ores et déjà un travail formidable sur le territoire de la commune. Néanmoins, leurs missions souffrent parfois d'un manque de visibilité ou de compréhension de la part de certains habitants. Nous voulons soutenir leurs actions, renforcer certaines d'entre elles et consolider le lien avec les habitants.

## Engager une réflexion concrète à propos de la vidéoprotection : Protéger n'est pas surveiller

Beaucoup de communes sont aujourd'hui dotées de vidéoprotection, avec des résultats probants sur la délinquance (cambriolages, délits de fuite, vandalisme...). Une discussion publique sur ce sujet est importante, afin d'expliquer aux habitants les projets, les lieux d'implantation (entrées de bourg et points névralgiques), les cadres légaux de ce dispositif et son impact budgétaire.



Différente d'une vidéosurveillance, la vidéoprotection entre dans un cadre légal bien précis et strict en matière de protection des libertés. Le déploiement d'une vidéoprotection implique trois objectifs :

**Garantir les libertés individuelles**  
Respect d'un cadre légal strict

**Dissuader**  
Réduire le nombre de faits

**Élucider les infractions**  
Cambriolage, délit de fuite, vandalisme

Une consultation sûreté (gratuite) sera commandée auprès des services compétents. Des préconisations seront établies, puis chiffrées via un appel d'offres. Une fois en possession de toutes les informations, la pertinence de l'installation d'une vidéoprotection à Brissac Loire Aubance sera étudiée, avec la participation des habitants.



### Revoir l'éclairage public

Lors de nos échanges, beaucoup ont exprimé leur mécontentement concernant l'éclairage public de la commune.

Une réflexion collective sera engagée, afin de trouver des compromis entre sécurité, économie d'énergie et impact de la pollution lumineuse.

Parmi les pistes envisagées: revoir certains équipements jugés insuffisants, adapter les horaires de l'éclairage en fonction du secteur, du jour de la semaine et des activités habituelles ou ponctuelles.

Un exemple concret : maintenir l'éclairage un peu plus tard à les sorties des salles de sport à l'issue des activités.

## AXE 3 CITOYENNETÉ ET DEVOIR DE MÉMOIRE

### Créer la participation citoyenne

Ce dispositif est un protocole conclu entre la Préfecture, la Mairie et les forces de l'ordre locales. Le but est de favoriser le rapprochement entre les différents acteurs de la sécurité, la collectivité et les habitants en les impliquant, sur la base du volontariat, à la prévention de la délinquance. Un bilan est réalisé chaque année, et la commune bénéficie d'une signalétique spécifique, afin de rendre ce dispositif visible et dissuasif.

### Soutenir les victimes, en lien avec l'action sociale

Quand une victime d'infraction pénale est identifiée, nous aurons à cœur de nous assurer qu'elle soit en parfaite connaissance des dispositifs qui existent pour lui venir en aide. L'idée n'est pas de se substituer aux administrations ou associations compétentes, mais de faire le lien entre elles.

### Amorcer la création d'une Réserve Territoriale Citoyenne

C'est un dispositif créé en 2024 par l'État. Il permet à des habitants volontaires de s'engager ponctuellement au service de leur commune. Les missions, non rémunérées et encadrées par la collectivité, visent à apporter un soutien ponctuel (événements, solidarité, prévention, environnement, crises...).

La Réserve Territoriale Citoyenne renforce le lien entre les citoyens et la Mairie, sans remplacer les agents municipaux. L'engagement est souple et volontaire, formalisé par une charte ou un règlement local.

### Entretenir le devoir de mémoire

Afin de renforcer l'identité culturelle commune, nous devons conserver, valoriser et transmettre la mémoire collective et veiller au respect du devoir de mémoire.

Nous souhaitons pour cela proposer des initiatives :

- Valoriser le patrimoine commun de notre commune et de nos villages.
- S'intéresser à l'histoire, aux liens et à l'évolution des villages, par exemple en rédigeant une petite histoire de chacun d'entre eux.
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles autour de ce thème.
- Lancer des chantiers participatifs.
- Et bien sûr, honorer les victimes, transmettre le souvenir et perpétuer les cérémonies de commémorations officielles.

